

Pays de la Loire, Maine-et-Loire  
Fontevraud-l'Abbaye  
Garenne de Beaurepaire  
R. D. 162

## **Ferme modèle de la Garenne de Beaurepaire ou Maison Marquet, R. D. 162, Fontevraud-l'Abbaye**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA49010718  
Date de l'enquête initiale : 2010  
Date(s) de rédaction : 2010  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Fontevraud-l'Abbaye - Montsoreau  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : ferme  
Précision sur la dénomination : ferme modèle  
Appellation : ferme de la Garenne de Beaurepaire ou Maison Marquet  
Parties constituantes non étudiées : fenil, remise, étable, resserre, communs, cour

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : isolé  
Références cadastrales : 2009. A 1250 à 1253

### **Historique**

C'est pour accompagner l'implantation de la colonie pénitentiaire (cf. annexe ci-dessous, "La forêt de Fontevraud"), à laquelle il œuvra sans relâche, qu'en février 1856 le Directeur de la Maison centrale de détention de Fontevraud, Alphonse Marquet, fit pour son propre compte l'achat des 8 hectares du Bois du Bouillon. Ce taillis, qu'il fit défricher, était voisin des terrains dont il était en train de superviser l'acquisition pour la colonie de jeunes détenus. Cette vaste parcelle provenait du démembrement de la forêt de Fontevraud à la suite de sa vente par l'État en 1835.

Il fit bâtir sur sa propriété une ferme modèle, achevée sans doute vers 1856-1857, et lui donna le nom d'un lieu-dit proche, La Garenne de Beaurepaire.

Il se pourrait que le Directeur ait fait appel aux services de l'architecte de la Maison centrale pour réaliser les plans de ce bâtiment, dont l'allure générale est proche des fermes modèles conçues en Maine-et-Loire par Édouard Moll dès les années 1830.

L'édifice a connu quelques remaniements et réaffectations d'espaces, notamment en logements, mais la ferme demeure très lisible et est toujours en activité.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle, 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Camus (attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Alphonse Marquet (commanditaire, attribution par source)

### **Description**

Cette ferme est située en fond d'une vaste parcelle, ceinturée de bois et bordant, à l'ouest, les terres de l'ancien manoir de Beaurepaire. Tournée vers l'est, la façade principale domine les terres défrichées qui en constituent le domaine agricole. En vis-à-vis de la façade postérieure, sur cour, se trouvent les bâtiments d'exploitation.

La ferme est constituée d'un corps massé avec étage carré, l'habitation, flanqué de deux appentis à usage agricole (bétail en bas, stockage en haut). Elle est construite en tuffeau, mis en œuvre en moyen appareil pour les façades principales et en moellons équarris pour les autres. Le corps principal est encadré de pilastres toscans colossaux qui semblent porter le haut du pignon pour lui donner l'allure d'un fronton, lequel est percé d'un oculus à petits bois rayonnants. Le dessin des travées est très épuré et les portes hautes des combles des appentis sont en plein-cintre. L'ensemble évoque une géométrie toute palladienne.

Des dépendances, construites par la suite, au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, environnent le corps principal en partie postérieure. Elles sont constituées de remises ou étables, à combles servant de séchoirs et fenils. Certains de ces espaces furent dans un second temps transformés en logements. Toutes ces dépendances sont construites en moyen appareil et en moellons de tuffeau et couvertes d'ardoises. Le principal de ces bâtiments, dont la construction doit suivre de peu celle de la ferme qui lui fait face, traduit aussi une recherche architecturale qui caractérise les fermes modèles par sa structure originellement symétrique où se distinguent, les deux lucarnes à portes hautes pendantes couvertes d'un arc plein-cintre à retombées saillantes. Ce bâtiment fut remanié (aménagement de logements, façade partiellement enduite de ciment).

De nouvelles dépendances, remises ou resserres souvent de petites dimensions, à l'exception d'un grand hangar au sud, ont été érigées auprès des bâtiments de la ferme, en planches, en parpaings de béton voire en tôle ou en panneaux de fibre de verre.

Dans la cour de cette ferme, un petit jardin a été aménagé où sont disposés en guise d'ornements d'anciens outillages agricoles (pressoir à vis, charrues, etc.).

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : enduit ; moyen appareil ; moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise, ciment amiante en couverture

Plan : plan massé

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Escaliers : escalier intérieur

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

### Présentation

*La Garenne de Beaurepaire est seule à demeurer en activité parmi les fermes dites de la forêt sur le territoire de la commune de Fontevraud. Elle offre un intérêt patrimonial triple. En premier lieu, elle traduit l'élan de conquête et de défrichement du massif forestier de la forêt de Fontevraud que connut le second tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*En tant que ferme modèle, elle témoigne, également, de ce que ces tentatives de mise en valeur volontaristes furent, le plus souvent, impulsées par des acteurs extérieurs à la paysannerie locale qui se voulaient à la pointe de la modernité agricole, tout en faisant référence, d'un point de vue architectural, à un sobre néoclassicisme intemporel.*

*Enfin, bâtie par le directeur de la Maison centrale à proximité de la colonie pénitentiaire qu'il venait de constituer, elle rappelle que la période pénitentiaire a, en quelque sorte, perpétué les liens anciens qui existaient entre l'abbaye et le territoire de Fontevraud et notamment avec la forêt.*

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- AD Maine-et-Loire. 4 Q 13680. **Domaines, enregistrement, hypothèques**. N° 74 : achat de 8ha et quelques du Bois Bouillon par Alphonse Victor MARQUET, directeur de la Maison centrale de détention de Fontevraud (acte reçu Me Eugène Hudault, à Fontevraud, le 19 février 1856).

#### Périodiques

- STALDER, Florian. **De la forêt frontière au champ de tir, la forêt de Fontevraud**. 303, arts, recherches, créations, septembre 2013, n° 127, *L'appel des forêts* p. 14-21

## Annexe 1

### **La forêt de Fontevraud aux XIXe et XXe siècles**

L'abbaye de Fontevraud disposait d'un immense domaine forestier qui, au-delà même des secteurs boisés de l'actuelle commune de Fontevraud-l'Abbaye s'étalait sur les territoires de nombreuses communes alentours. Cet ensemble avait été constitué à partir de dons reçus par la communauté fontevriste dès son établissement au début du XIIe siècle, puis accru au fil d'autres donations ou acquisitions. Ce domaine fut utilisé comme réserve de bois d'œuvre ou de chauffage, mais certains secteurs en furent défrichés, voire surexploités et il semble qu'une partie au moins des landes que l'on rouve aujourd'hui au cœur même de ce massif forestier résulterait de surpâturage après les défrichements médiévaux. À partir du XVIe siècle, l'administration en est mieux connue grâce à la documentation conservée et montre une attention scrupuleuse de la part des abbesses quant à la gestion de leurs immenses étendues de futaies, taillis et bruyères. Possessions de l'abbaye saisie au titre des biens nationaux lors de la Révolution française, la forêt de Fontevraud fut gérée par l'Etat jusqu'au début des années 1830, puis aliénée par le Ministère des Finances à la suite de la loi du 25 mars 1831. Les près de 1.400 hectares qui composaient cet ensemble de forêts et de landes, étaient situés sur la commune de Fontevraud, mais aussi sur les communes voisines (Turquant, Couziers, Roiffé et Saix). L'ensemble est divisé en 14 lots, tous acquis par acte du 5 septembre 1832 pour la somme de 701 000 francs par la Société de la forêt de Fontevraud, société civile sous seing privé formée entre cinq associés. Il s'agit d'un investissement spéculatif et les cinq associés étaient des notables d'Angers et environs : Auguste Brichet, notaire, Sulpice Caillault, rentier, René-Pierre Deschères, banquier, René Orfray, expert, et Rigobert Pachaud, notaire.

Une part de ces domaines, dont certains étaient assortis d'un droit de défrichement limité, est détaillée et revendue, et plusieurs des acquéreurs y installent des bâtiments d'exploitation dont un exemple des plus remarquables était la ferme modèle dite Maison Jouanne, construite vers 1838.

Les biens demeurés aux mains de la société sont également mis en valeur et ils font ainsi construire sur le territoire communal de Fontevraud, sans doute vers 1835-1840, les fermes dites de la Grande Rande, des Racaux ou de la Petite-Rande et de Chanteloup.

Le 25 février 1833, l'inspecteur des Eaux et Forêt Charles Boré rentre en participation d'un sixième dans la Société de la forêt de Fontevraud. Cependant, la société, administrée en délégation par MM. Caillault et Orfray, avec pour agent local, M. Brénezy, demeurant à Fontevraud et chargé des ventes, s'avère assez mal gérée. Les trois-quarts des terrains acquis en 1832 finissent par être cédés, mais le rapport ne semble pas à la hauteur des attentes. Deux des associés étant décédés, la dissolution judiciaire de la Société de Fontevraud est prononcée une première fois le 28 août 1849, puis confirmée le 15 juillet 1851.

Ce sont précisément les biens détenus par plusieurs des anciens associés ou leurs héritiers, augmentés de quelques terrains qu'ils avaient rachetés, que convoite la Maison centrale de Fontevraud depuis 1846. L'administration carcérale entrevoit en effet l'intérêt qu'il y aurait pour elle à acquérir ou à disposer par un bail long d'une large superficie de ces anciennes forêts, landes et terres, afin de développer la colonie pénitentiaire de jeunes détenus, à l'étroit sur les terres de Mestré qu'elle tient à bail depuis 1842.

Dans un premier temps, l'acquisition en est reportée, mais plus de 400 hectares des « fermes de la forêt de Fontevraud », dont près de la moitié sur la commune de Fontevraud, sont loués pour 18 ans, par acte du 8 janvier 1853, par l'administration pénitentiaire qui y établit les jeunes détenus formant la colonie dite du Boulard. Ce bail contient, par ailleurs, à l'article 8, une clause qui envisage la possibilité pour l'État d'acquérir l'ensemble des terrains pour une somme fixée à 197 500 francs s'il en émet le souhait au plus tard le 31 décembre 1855. Un décret impérial du 14 novembre 1855 autorise cette achat qui intervient par actes des 15 et 18 avril et 10 mai 1856.

Vers 1856-1857, à proximité de cette colonie pénitentiaire, une ferme modèle, la Garenne de Beaurepaire, est construite sur une parcelle acquise pour son propre compte par Alphonse Marquet, directeur de la Maison centrale de détention.

En 1860, la colonie pénitentiaire et ses domaines sont détachés de la Maison centrale de Fontevraud pour devenir la colonie pénitentiaire de jeunes détenus de Saint-Hilaire de Roiffé. Sur la commune de Fontevraud, elle est installée, notamment, dans les bâtiments des fermes de Chanteloup et du Chardon. La plupart des autres bâtiments d'exploitation, progressivement abandonnés, sont par la suite arasés ou ne demeurent qu'à l'état de ruines. La colonie pénitentiaire devient Ecole de réforme Saint-Hilaire en 1893, Maison d'éducation surveillée par décret du 31 décembre 1927, puis Institution publique de l'éducation surveillée par circulaire du 25 février 1940 ; elle ferme ses portes en 1975.

Une partie des landes et bruyères de ces domaines en avaient déjà été prélevés, à la fin du XIXe siècle, pour y établir un terrain de manœuvre pour la garnison de Fontevraud. Doté d'un petit champ de tir, ce site est choisi pour l'implantation d'une base américaine durant la Première Guerre mondiale. De nombreux espaces boisés sont alors détruits et à l'issue de la guerre cette base passe à l'Ecole de cavalerie de Saumur. Le camp militaire est agrandi progressivement jusqu'à connaître une énorme extension au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment après les expropriations menées à la suite d'un décret de 1972. Une immense partie de la forêt de Fontevraud est désormais intégrée aux plus de 3.000 hectares (sur plusieurs communes) qu'occupe aujourd'hui la base, affectée à l'armée blindée, à la défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique et à des entraînements de commandos.

## Illustrations



Façade principale  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900697NUCA



Façade postérieure, sur cour  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900702NUCA



Vue d'ensemble, depuis  
le chemin d'accès nord  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900706NUCA



Vue d'ensemble de la  
ferme, depuis le sud  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900703NUCA



Façade et jardin, depuis l'est  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900698NUCA



Angle nord-est du bâtiment principal  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900699NUCA



Angle nord-ouest du  
bâtiment principal  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900700NUCA



Grange, remise, communs  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900705NUCA



Communs et logement, depuis la cour  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900701NUCA



Communs et logement, depuis le sud  
Phot. Bruno Rousseau,  
Phot. Youenn Communeau  
IVR52\_20114900704NUCA

Vue d'ensemble sur la ferme  
(à gauche) et son domaine  
issu du défrichement de  
l'ancien Bois Bouillon.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20134900882NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye

Auteur(s) du dossier : Florian Stalder

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine





Façade principale

IVR52\_20114900697NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure, sur cour

IVR52\_20114900702NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue d'ensemble, depuis le chemin d'accès nord

IVR52\_20114900706NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue d'ensemble de la ferme, depuis le sud

IVR52\_20114900703NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade et jardin, depuis l'est

IVR52\_20114900698NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Angle nord-est du bâtiment principal

IVR52\_20114900699NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Angle nord-ouest du bâtiment principal

IVR52\_20114900700NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Grange, remise, communs

IVR52\_20114900705NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Communs et logement, depuis la cour

IVR52\_20114900701NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Communs et logement, depuis le sud

IVR52\_20114900704NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble sur la ferme (à gauche) et son domaine issu du défrichement de l'ancien Bois Bouillon.

IVR52\_20134900882NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation